
Le secteur du grand âge fait front commun devant la catastrophe annoncée

13 acteurs du secteur grand âge alertent sur la situation budgétaire critique des établissements et services à domicile publics et associatifs.

A situation inédite, mobilisation inédite : 13 organisations du grand âge*, en réalité TOUTES les organisations du grand âge, établissements et services à domicile, et c'est une grande première, ont organisé une conférence de presse commune le 22 avril pour alerter (une nouvelle fois !) les pouvoirs publics mais aussi l'opinion.

Avec une statistique alarmante de 75 % des établissements et services à domicile publics et associatifs en déficit -plus nombreux et plus lourdement- et une catastrophe annoncée : une trésorerie à sec à court terme, 2024-2025, et une inéluctable fermeture au bout, alors même que les besoins démographiques s'annoncent pressants. « *Beaucoup d'établissements ne survivront* », a diagnostiqué l'un des intervenants, « *nous sommes à bout de souffle* », « *et on nous demande une solidarité à tout prix* » a résumé une autre.

Le pourquoi conjoncturel de l'aggravation de la situation est connu avec, au premier chef, le décrochage entre la hausse sensible des dépenses (énergie, l'alimentation...) et celle inférieure à l'inflation des tarifs votés par les conseils départementaux. Sans compter le financement incomplet des mesures de revalorisation salariale et les surcoûts liés à l'augmentation des taux d'intérêt des emprunts. Les organisations professionnelles et fédérations nationales du secteur appellent d'ailleurs les conseils d'administration d'établissement ou service à adopter une motion contextualisant leur situation budgétaire dégradée et à l'adresser aux conseils départementaux, aux parlementaires, aux ministères, aux médias.

Mesures d'urgence

Le secteur demande à nouveau des mesures d'urgence :

- Un nouveau fonds d'urgence à la hauteur des déficits constatés pour éviter les cessations de paiement, l'estimation des besoins approchant 1,4 milliard d'euros ;
- Une augmentation des budgets en cohérence avec l'augmentation des salaires et des prix en 2023 et 2024 ;

Inévitablement, certains intervenants ont demandé que le trésor de guerre de la CNSA alimenté par la forte dynamique des recettes de la CSG, 1,17 milliard d'euros, soit mis à contribution...

Enfin tous redemandent la loi d'autonomie promise, de programmation pluriannuelle (toujours pas de réponse du Conseil d'État sur sa faisabilité) ou d'orientation, prévoyant en tout cas les moyens budgétaires et humains nécessaires pour faire face aux évolutions démographiques - la Cour des comptes, peu soupçonnée de pousser à la dilapidation de l'argent public a estimé en février 2022 les dépenses supplémentaires entre 1,3 et 1,9 milliard d'euros par an, a-t-il été rappelé. L'enjeu étant la qualité de l'accompagnement et de la prise en soins des personnes âgées, à retrouver, conforter et améliorer.

· Adédom, ADMR, AD-PA, CNDEPAH, Fehap, FHF, FNAAFP/CSF, Fnadepa, Fnaqpa, Mutualité française, Nexem, UNA, Uniopss.

Catherine MAISONNEUVE